

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

OBJECTIF :

Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme SSIAP3 par équivalence.

COMPETENCES VISEES :

Acquisition des compétences sur les sujets suivants :

- Le feu et ses conséquences.
- Le management de l'équipe de sécurité.
- Le budget du service de sécurité.

PREREQUIS :

Titulaire de l'unité de valeur PRV2, du brevet de prévention, de l'AP2 ou AP1 ou de l'attestation délivrée par le ministère de l'intérieur.

EFFECTIF : 15 stagiaires maximum

DUREE : 24 heures (Hors temps de déplacement)

EVALUATION :

Evaluation continue réalisée par le formateur durant toute la durée de la formation.

MAINTIEN DES COMPETENCES : Tous les 3 ans.

DOCUMENT DE VALIDATION :

Attestation de fin de formation et délivrance du diplôme SSIAP2

MODALITE DE FORMATION :

EN INTER- ENTREPRISE Dans nos locaux

METHODE PEDAGOGIQUE

Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôle, applications concrètes.

80% pratique, 20% théorique

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Extincteurs réels, RIA en eau, foyers réels, machine à fumée... Tablettes informatiques pour les recherches sur internet lors des études de cas. SSI pédagogique complet.

NOS INTERVENANTS :

Formateurs **disposant** d'expérience en formation. Certains sont titulaires du titre MSSSI, SSIAP3, et/ ou SSIAP2

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Arrêté du 2 mai 2005 modifié par l'arrêté du 30 Décembre 2010.

PROGRAMME

Annexe VI - Chapitre 3.2

Ce module concerne les personnes détenant les pré requis tels qu'indiqués ci-contre, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 du présent arrêté. Module Complémentaire permettant l'obtention du diplôme SSIAP3 par équivalence. Les parties et séquences du référentiel pédagogique SSIAP3 (Annexe IV) suivantes doivent être suivies.

2 ^{ème} partie La sécurité incendie et les bâtiments (Séquence 3 : contenu)	- Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant	7 H
4 ^{ème} partie Gestion des risques (Séquences 2 et 3)	- Réalisation des travaux de sécurité - Documents administratifs	11 H
7 ^{ème} partie Le management de l'équipe de sécurité (Séquences 3 (contenu) et 4)	- Le code du travail applicable aux salariés - Notion en droit civil et droit pénal	8 H
8 ^{ème} partie Le budget du service sécurité (Séquences 1,2 et 3)	- La réalisation des budgets - La fonction achat - Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité	8 H